



Projet de zone 2019/2022

Axe 1 : Installer une culture professionnelle commune

Renforcer la cohérence éducative intra et inter-établissements et assurer la progressivité des enseignements et des apprentissages (déploiement de l'expertise des EEMCP2 et des EMFE) ;
 Renforcer la professionnalisation de tous les personnels
 Promouvoir la démarche qualité

Axe 2 : Consolider une éducation plurilingue et pluriculturelle

Faire vivre la langue française et celle du pays d'accueil, leurs cultures et leurs valeurs
 Garantir dans un contexte plurilingue la maîtrise du français
 Construire des parcours de langues et attester des niveaux de compétences en langue des élèves
 Construire des compétences plurilingues et pluriculturelles.

Axe 3 : Accompagner l'élève dans ses parcours d'excellence

Prendre en compte les besoins spécifiques de tous les élèves
 Donner les moyens à chaque élève d'être acteur de sa vie scolaire et de son projet de vie
 Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours de formation primaire, secondaire et post baccalauréat
 Scolariser et accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers